

COMMUNE DE DAMERY - Avec la participation de la CAF



A.L.S.H DE PRINTEMPS



INSCRIPTION A EFFECTUER
Avant le **20 mars 2026**
SUR VOTRE ESPACE FAMILLE INOE

INFORMATIONS :

- L'accueil de loisirs aura lieu du 13 au 17 avril 2026, de 8h à 11h30 et de 13h20 à 18h. (Possibilité de déposer son enfant jusqu'à 9h et de le récupérer à partir de 17h).

Accueil à l'école maternelle pour les enfants de maternelle.

Accueil le matin à la salle Gounod pour les enfants d'élémentaire

- Inscription possible à la journée complète avec ou sans cantine.

- **Aucune inscription et modification ne seront prises en compte après :**

20 mars 2026

- Les enfants scolarisés à Damery sont prioritaires jusqu'à la clôture des inscriptions le **20 mars 2026**.

- Les enfants extérieurs ne pourront être acceptés que s'il reste des places disponibles à la fermeture des inscriptions.



INSCRIPTION SUR VOTRE ESPACE FAMILLE INOE :

L'inscription s'effectue sur votre espace famille Inoé : Cliquez sur l'enfant. Attention, il est désormais nécessaire de joindre une attestation d'assurance extrascolaire. Celle-ci sera à joindre directement dans votre espace inoé.

Lorsque l'inscription sera prise en compte, vous recevrez un mail de confirmation. Il faudra alors retourner sur l'inscription afin de compléter le planning.

⇒ Pour les familles dont les enfants ne fréquentent pas les services périscolaire et cantine, veuillez contacter la mairie afin d'avoir la procédure pour créer un espace famille sur inoé.

DOCUMENTS A FOURNIR: (sauf si déjà insérés dans votre espace famille).



- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.
- La fiche sanitaire (uniquement en cas de changement depuis la rentrée des classes).
- **Les bons vacances MSA et CAF 2026.**
- L'attestation d'assurance extrascolaire.



TARIFS :

Les chèques vacances sont acceptés pour le règlement.

Tarifs Damery et regroupement pédagogique	
0	13,60 €/jour
1 à 1 999 € / mois	11,20 €/jour
2 000 à 3 499 €/ mois	12 € /jour
3 500 à 4 999 € / mois	12,80 €/jour
5 000 € et plus / mois	13,60 €/jour

Tarifs extérieurs	
0	14,40 €/jour
1 à 1 999 € / mois	12 €/jour
2 000 à 3 499 €/ mois	12,80 € /jour
3 500 à 4 999 € / mois	13,60 €/jour
5 000 € et plus / mois	14,40 €/jour

Plus 5,42€ le repas du midi.



REGLEMENT :

A réception de l'avis de somme à payer vous devrez choisir un mode de règlement :

-En ligne : en vous connectant sur : <https://www.payfip.gouv.fr>

-En espèce : dans la limite de 300€ aux guichets des buralistes agréés (liste disponible sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).

-Par chèque bancaire, chèques vacances (pour l'ALSH) : auprès du Service de Gestion Comptable d'Épernay - 21, rue du Moulin à Vent - 51200 EPERNAY.

-Par virement bancaire : sur le compte bancaire du Service de Gestion Comptable d'Épernay en indiquant les références de la facture.

IBAN : FR63 3000 1003 69E5 1500 0000 015